

COMMISSION DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

PV 392

Président : Alain ROSSET

DOSSIERS DE DEMANDES DE SUBVENTIONS F.A.F.A.

Les documents de demande de subvention F.A.F.A. 2018-2019 sont disponibles et téléchargeables sur le site de la F.F.F., onglet Foot Amateur.

Le District est le point d'entrée **EXCLUSIF** de toute demande de subvention.

Les demandes envoyées directement à la LIGUE ou à la FEDERATION seront aussitôt retournées au demandeur.

Les dossiers de demandes de subventions F.A.F.A. devront nous être transmis **exclusivement par voie électronique**.

Un dossier est composé de la « Fiche Projet » et de plusieurs pièces complémentaires. Toutes les pièces du dossier doivent nous parvenir sous forme de PDF, par courriel, avec AR, à l'attention du Président de la C.D.T.I.S., à l'adresse suivante :

terrains@hautesavoie-paysdegex.fff.fr

Si les municipalités n'ont pas le logiciel qui permet de travailler sur des PDF, alors rédiger la fiche projet de façon manuscrite.

Conseils sur la préparation du dossier :

Il est nécessaire de bien identifier la nature de son projet, de faire un dossier par nature de projet et donc de préparer toutes les pièces à fournir pour la constitution informatique du dossier. Un dossier doit être complet, sinon il sera rejeté.

Il est donc recommandé aux clubs de prendre contact au préalable avec la C.D.T.I.S.

Les membres de la C.D.T.I.S. sont bien sûr à votre disposition pour vous aider dans vos démarches.